

RCS : MULHOUSE

Code greffe : 6852

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MULHOUSE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00109

Numéro SIREN : 339 304 230

Nom ou dénomination : SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION

Ce dépôt a été enregistré le 07/09/2023 sous le numéro de dépôt 4962

3

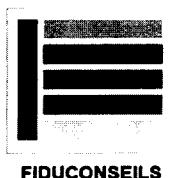
COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)
DGFIP N° 2052 - SD 2023

 Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : FIDUCIAIRE DE REVISION		Exercice N				Néant <input type="checkbox"/> *		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	1 537 143	FH		FI	1 537 143	
		FJ	1 537 143	FK		FL	1 537 143	
	Chiffres d'affaires nets *					FM		
	Production stockée *					FN		
	Production immobilisée *					FO		
	Subventions d'exploitation					FP	29 608	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FQ		
	Autres Produits (1) (11)					FR	1 566 750	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stocks (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	744 626	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	13 526	
	Salaires et traitements *					FY	388 021	
	Charges sociales (10)					FZ	166 382	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	4 613
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	26 038
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 978	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 345 184
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	221 567	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	8 235	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	8 235	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 728	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	2 728	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	5 507	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	227 074	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



FIDUCIAIRE DE REVISION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 2 203 404,45 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 180 354,86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Une absence de comparabilité du bilan et du compte de résultat est constatée du fait des durées d'exercices différentes. Pour mémoire, l'exercice précédent avait une durée exceptionnelle de 18 mois. Néanmoins, la variation N / N-1 est présentée en valeur relative.

Sur cet exercice, l'avenant à la convention de trésorerie du 14/01/2021 vient à s'appliquer. Le taux d'intérêt déductible pour la rémunération des comptes courants d'associé du groupe FIDUREVISION SERVAL & Associés est plafonné à 1.5 %.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



FIDUCONSEILS

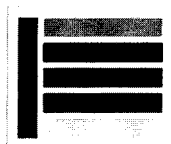
FIDUCIAIRE DE REVISION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
DROIT DE PRESENTATION MD	286 745			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	286 745			
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



FIDUCONSEILS

FIDUCIAIRE DE REVISION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	13 344	1 974	2 164	13 154
TOTAL	13 344	1 974	2 164	13 154
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Inst. générales agencem. amén.	17 815		17 815	
Autres immobs corporelles				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	64 009	2 639	710	65 938
Emballages récupérables divers				
TOTAL	81 824	2 640	18 525	65 939
TOTAL GENERAL	95 168	4 613	20 689	79 092

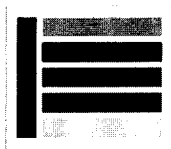
CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier Inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



FIDUCONSEILS

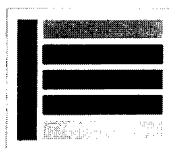
FIDUCIAIRE DE REVISION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	18 398		18 398
		Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT		Autres créances clients	796 361	796 361	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	360	360	
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres coll. publiques	108 533	108 533	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)	354 668	354 668	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	281 618	281 618		
	Charges constatées d'avance	25 281	25 281		
	TOTAUX	1 585 218	1 566 820	18 398	
Renvois	(1)	Montant des	- Créances représentatives de titres prêtés - Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



FIDUCONSEILS

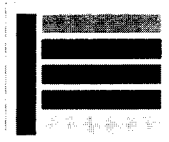
FIDUCIAIRE DE REVISION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000,00	15,25
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 000,00	15,25

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



FIDUCONSEILS

FIDUCIAIRE DE REVISION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	70 451
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	70 451

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	386
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 334
Dettes fiscales et sociales	72 317
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	274 037

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022



**SA SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION
2 avenue de Bruxelles**

68350 DIDENHEIM

SIGMA AUDIT ALSACE

**Parc des Collines - 65 rue Jean Monnet
68200 MULHOUSE**
Société de commissaires aux comptes

Société à responsabilité limitée au capital de 7500 €
Membre de la Compagnie Régionale du ressort de la Cour d'Appel de Colmar
RCS Mulhouse 484 731 377 - APE 6920Z
Tél. : 03 89 37 12 08
E-mail : contact@s2a-cac.fr

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

ANNEXE AU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



FIDUCONSEILS

BILAN - PASSIF

FIDUCIAIRE DE REVISION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Valeurs au 31/12/22	Valeurs au 31/12/21
PASSIF		
CAPITAUX PROPRES		
Capital (dont versé : 76 225)	76 225	76 225
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Écarts de réévaluation		
Écart d'équivalence		
Réserves		
Réserve légale	7 622	7 622
Réerves statutaires ou contractuelles		
Réerves réglementées		
Autres réserves	640 000	580 000
Report à nouveau	1 177	7 184
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	180 355	53 993
SITUATION NETTE	905 379	725 024
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	905 379	725 024
AUTRES FONDS PROPRES		
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	386	336
Emprunts et dettes financières diverses (3)	177 304	191 898
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	738 177	669 328
Dettes fiscales et sociales	306 059	233 867
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		11 847
Autres dettes	5 647	5 647
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	70 451	55 988
TOTAL DETTES	1 298 025	1 168 912
Écarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 203 404	1 893 936
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an	1 298 025	1 168 912
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
(3) Dont emprunts participatifs		

COMPTE DE RÉSULTAT



FIDUCONSEILS

FIDUCIAIRE DE REVISION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bénéfice ou Perte	Du 01/01/22	% CA	Du 01/07/20	% CA	Variation	
	Au 31/12/22		Au 31/12/21		en valeur	en %
	180 355	12	53 993	3	144 360	401

- (1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
- (2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs
- (3) Dont produits concernant les entités liées
- (4) Dont intérêts concernant les entités liées

4 537
2 728

5 012
3 271

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



FIDUCONSEILS

FIDUCIAIRE DE REVISION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 2 203 404,45 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 180 354,86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 31/12/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Une absence de comparabilité du bilan et du compte de résultat est constatée du fait des durées d'exercices différentes. Pour mémoire, l'exercice précédent avait une durée exceptionnelle de 18 mois. Néanmoins, la variation N / N-1 est présentée en valeur relative.

Sur cet exercice, l'avenant à la convention de trésorerie du 14/01/2021 vient à s'appliquer. Le taux d'intérêt déductible pour la rémunération des comptes courants d'associé du groupe FIDUREVISION SERVAL & Associés est plafonné à 1.5 %.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



FIDUCONSEILS

FIDUCIAIRE DE REVISION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
DROIT DE PRESENTATION MD	286 745			
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	286 745			
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)				

SIGMA AUDIT ALSACE SaRL
Société de commissariat aux comptes
65 Rue Jean Monnet - 68200 MULHOUSE

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



FIDUCONSEILS

FIDUCIAIRE DE REVISION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	13 344	1 974	2 164	13 154
TOTAL	13 344	1 974	2 164	13 154
Terrains				
Sur sol propre				
Constructions				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.	17 815		17 815	
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatiq., mob.	64 009	2 639	710	65 938
Emballages récupérables divers				
TOTAL	81 824	2 640	18 525	65 939
TOTAL GENERAL	95 168	4 613	20 689	79 092

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	DOTATIONS Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	REPRISES Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mouv. net des amorts fin de l'exercice
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr. Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage							
A: immo. corp. Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport							
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
---------	----------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------	---------------	--------------------------------------------------	---------------------------------------

Frais d'émission d'emprunt à étaler
Primes de remboursement des obligations



FIDUCONSEILS

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

FIDUCIAIRE DE REVISION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	18 398		18 398
		Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT		Autres créances clients	796 361	796 361	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux	360	360	
		Impôts sur les bénéfices			
		Etat & autres coll. publiques	108 533	108 533	
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
		Groupe et associés (2)	354 668	354 668	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	281 618	281 618		
	Charges constatées d'avance	25 281	25 281		
	TOTAUX	1 585 218	1 566 820	18 398	
Renvois	(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
	(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



FIDUCONSEILS

FIDUCIAIRE DE REVISION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	5 000,00	15,25
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	5 000,00	15,25

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS



FIDUCONSEILS

FIDUCIAIRE DE REVISION

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	70 451
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	70 451

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	386
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	201 334
Dettes fiscales et sociales	72 317
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	274 037

SOCIETE FIDUCIAIRE DE REVISION

**Société de Commissaire aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale de Colmar
Société anonyme au capital de 76 224,50 euros
Siège social : 2 avenue de Bruxelles, 68350 DIDENHEIM
339 304 230 RCS MULHOUSE**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à 180 354,86 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	180 354,86 euros
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur	1 177,16 euros
Pour former un bénéfice distribuable de	<u>181 532,02 euros</u>
Un prélèvement sur le compte "autres réserves"	18 467,98 euros
Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	<u>200 000,00 euros</u>
A titre de dividendes aux actionnaires	200 000,00 euros
Soit 40,00 par action	

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 199 840,00 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 160,00 euros.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les actionnaires ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1^{er} janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.